

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA FONDATION DE LA FAUNE ET L'APEL À LA RESCOUSSE DU LAC SAINT-CHARLES

Québec, le 22 mars 2016 – En cette Journée mondiale de l'eau, la Fondation de la faune du Québec et l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL) souhaitent souligner leur collaboration pour protéger et améliorer les habitats aquatiques et les milieux humides du bassin versant du lac Saint-Charles, dont la santé a une influence directe sur la qualité de l'eau.

Situé à 30 km au nord de la ville de Québec, le lac Saint-Charles constitue le principal réservoir d'eau de l'agglomération et alimente en eau potable près de 300 000 personnes. Toutefois, les pressions exercées par les activités humaines s'y sont intensifiées durant les dernières décennies, accentuant du même coup la dégradation de la qualité de l'eau.

Dès 1991, la Fondation de la faune a identifié l'importance stratégique des marais situés au nord du lac dans la dynamique du bassin versant. Grâce aux efforts combinés de la Fondation et de l'APEL, la conservation à perpétuité d'un ensemble constitué d'une tourbière boisée, d'un petit lac, de méandres de rivière et de bandes riveraines qui recèlent une biodiversité importante a pu être assurée. Désormais connu sous le nom de Marais du Nord, ce site attire chaque année plus de 25 000 amateurs de la nature qui viennent parcourir les sentiers et observer la faune.

Entre 1999 et 2008, la Fondation de la faune et l'APEL ont collaboré pour divers projets de sensibilisation et pour agrandir la superficie du site protégé. Par la suite, la Fondation a soutenu quelques projets d'amélioration de l'habitat de l'omble de fontaine (truite mouchetée) dans des tributaires du lac Saint-Charles. Les aménagements effectués, comme le nettoyage de cours d'eau, la construction de seuils et de frayères et la réparation de ponceaux, favorisent non seulement le succès de reproduction de cette espèce, mais ont aussi des effets importants sur la qualité de l'eau.

Depuis 2015, la Fondation et l'APEL ont entamé deux projets d'aménagement d'habitat faunique qui auront des répercussions directes sur les capacités de filtration des milieux naturels. Le premier consiste à planter 9 500 arbres et arbustes sur deux hectares d'un ancien site d'enfouissement de matériaux secs situé en périphérie du lac Saint-Charles. En plus de créer un habitat propice pour la bécasse d'Amérique, soit des bosquets d'aulnes et de peupliers entrecoupés d'espaces ouverts, le couvert végétal permettra de capter des nutriments et des polluants environnants. Ce projet novateur a reçu le soutien financier du programme Eau Bleue RBC. Les employés de l'entreprise Stantec y ont aussi contribué bénévolement.

Un second projet, prévu pour 2016-2017, vise à améliorer la qualité de l'environnement et des habitats riverains du lac par des travaux d'optimisation d'un marais filtrant artificiel, le réaménagement d'un effluent et sa végétalisation, pour ainsi améliorer l'habitat faunique et assurer une meilleure qualité de l'eau au lac Saint-Charles.

Selon André Martin, président-directeur général de la Fondation de la faune, « ces aménagements seront non seulement bénéfiques pour la biodiversité du secteur, mais aura des répercussions importantes pour la qualité de l'eau de la plus importante source d'eau potable de la ville de Québec ». La Fondation de la faune est donc très fière des investissements effectués au cours des 25 dernières années.

À propos

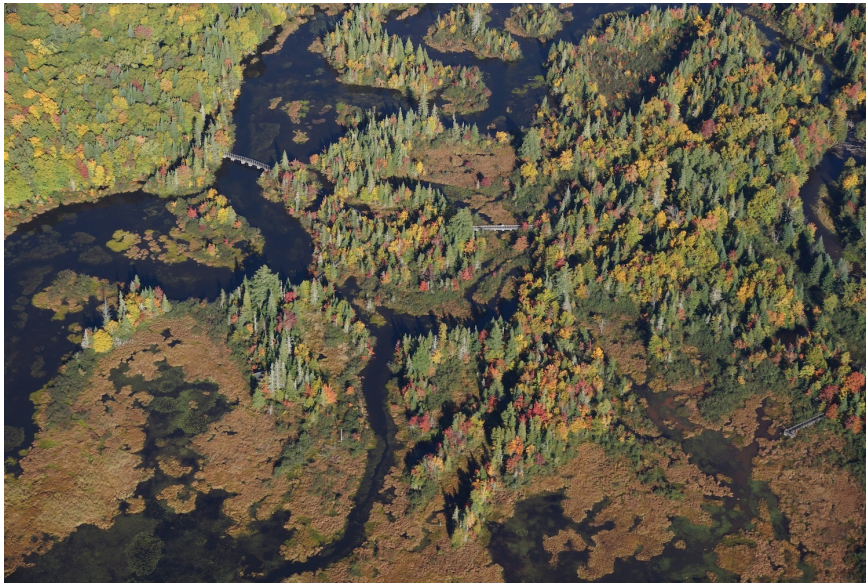
La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

L'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL) est un organisme sans but lucratif ayant pour mission la protection et la mise en valeur du riche patrimoine écologique du bassin versant de la rivière Saint-Charles, dans le but d'y promouvoir, d'une part, un milieu de vie harmonieux pour les humains qui l'habitent et, d'autre part, la pérennité et la qualité de l'eau. Pour obtenir de l'information sur l'APEL et ses activités, visitez le <http://www.apel-maraisdunord.org/>.

– 30 –

Source :
Monsieur Sébastien Rioux
Coordonnateur de projets
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926, poste 122
sebastien.rioux@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :
Madame Mélanie Deslongchamps
Directrice générale
Association pour la protection de l'environnement
du lac Saint-Charles et des Marais du Nord
418 849-9844
information@apel-maraisdunord.org



Vue aérienne des Marais du Nord